

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur(trice) Soigneur(se)
- Cavalier(e) soigneur

PRÉ-REQUIS, DELAI D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans minimum,
- Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur,
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Être titulaire d'une licence fédérale de pratiquant en cours de validité
- Être titulaire de l'un des diplômes suivant délivré par la FFE :
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Galop 5 de cavalier ou de pleine nature
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

Diplôme d'Etat délivré par la Fédération Française d'équitation, de niveau 3 obtenu, à partir :

- 4 épreuves finales, accordant une importance à la formation technique
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°34491 - Certif info : 107849 – CPF : 328838 – Code formation : 56X33501

POURSUITES D'ÉTUDES

- BPJEPS
- ATE
- CS Éducation et travail des jeunes équidés
- DEJEPS

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾

- La formation ayant débuté en septembre 2021, nous ne possédons pas de chiffres sur l'insertion professionnelle pour le moment

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation prise en charge par l'OPCO Ocapiat. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Martine GARNIER, la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

Ferme équestre de la tuilerie
La tuilerie
85390 TALLUD SAINTE GEMME

Référence apprentissage :
MFR BOURNEZEAU
02 51 40 71 19
mfr.bournezeau@mfr.asso.fr
www.ecole-cheval-vendee.com

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR D'ÉQUITATION

de
12 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 497 heures en centre de formation
- 953 heures en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 2 jours en centre de formation
- 3 à 4 jours en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue adulte

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- UC 1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- UC 2 : Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité
- UC 3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école

MOBILITE (en contrat d'apprentissage) :

- Possibilité d'une mobilité après la formation avec le programme ERASMUS+ (sous réserve de l'accord de l'agence ERASMUS+)

MODALITES PEDAGOGIQUES ⁽¹⁾



Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850135185 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Centre équestre

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Travail du cheval à pied et monté
- Valorisation des équidés
- Participation à la gestion quotidienne de la structure
- Animation de groupe, travail pédagogique avec les groupes

⁽¹⁾ Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone